

PRIX CINEMARMAILLES 2016

Article 1 :

La Lanterne Magique organise un concours vidéo en direction des jeunes de moins de 16 ans. Les participants mineurs devront compléter une autorisation parentale (annexe 2).

Les participants devront présenter une vidéo qui n'est pas antérieure à 2013.

Article 2 :

Les sujets peuvent être traités librement sous forme de clip, documentaire, film d'animation, etc....

Article 3 :

La durée d'une vidéo ne devra pas excéder 10 minutes (générique inclus).

Les vidéos seront fournies en format DVD ou fichier numérique (.avi / .mp4 ou .mov ...)

Article 4 :

Les participants pourront concourir seul ou en groupe dans deux catégories distinctes :

- **1ère catégorie : Film amateur (réalisé sans l'intervention d'un professionnel)**
- **2ème catégorie : Film d'atelier (réalisé avec l'intervention d'un professionnel)**

Deux représentants s'engagent à être présents lors de la soirée de clôture du festival Cinémarmailles, en cas de nomination.

Article 5 :

Les inscriptions s'effectueront du 21 Mars 2016 au 20 avril 2016 à 18h00. Les vidéos seront envoyées ou déposées avant le 20 avril 2016 à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :

**La Lanterne Magique
Prix Cinémarmailles
78 bis, allée des Saphirs
97400 Saint-Denis**

Article 6 :

Les participants devront s'assurer de la libre utilisation d'une œuvre (image, musique et son) apparaissant dans le film ou s'acquitter de tous droits y afférant. La Lanterne Magique ne pourra être tenue pour responsable en cas contraire.

Article 7 :

La Lanterne Magique se réserve le droit d'exclure tout film comportant des scènes de violences, pornographiques, immorales, discriminatoires, prosélytes ou sectaires.

Article 8 :

Les films seront primés par un jury composé de professionnels de la culture.

LA LANTERNE
MAGIQUE

PRIX CINEMARMAILLES 2016

Article 9 :

Deux prix seront décernés :

- Prix « TITE BOBINE » (film amateur / Particulier)
- Prix « TI CLAP » (film d'atelier / Institution)

Article 10 :

Seuls les deux films primés seront diffusés **lors de la soirée de clôture** du festival Cinémarmailles à Saint-Denis, le samedi 14 mai 2016.

Article 11 :

A l'issue de la projection, les participants des films sélectionnés donnent leur accord, à titre gracieux, afin que la totalité de leur réalisation puisse être utilisée gratuitement (projections dans les établissements scolaires ou dans les médias) pour une durée de deux ans.

Article 12 :

L'inscription au concours et la participation à la projection publique sont gratuites.

Article 13 :

Les dossiers de candidatures devront être intégralement renseignés et déposés à La Lanterne Magique avant **le 20 avril 2016 à 18h00**. Les frais d'envois sont à la charge des participants. Les films envoyés ne seront pas restitués.

Chaque dossier devra être composé des éléments suivants :

- La fiche d'inscription (Annexe 1)
- Une maquette du film
- Un exemplaire du règlement signé et précédé de la mention « *Lu et approuvé* » par tous les participants majeurs au film.
- Les autorisations parentales pour tous les mineurs participants au film (Annexe 2).

Toute pièce manquante ainsi que le non respect de ce règlement pourront entraîner la disqualification du film au concours.

Signatures de tous les représentants précédées de la mention « Lu et approuvé »

Faits à, le

LA LANTERNE
MAGIQUE

PRIX CINEMARMAILLES 2016

ANNEXE 1 : FICHE D'INSCRIPTION

CATEGORIE (Cocher la case utile) : INSTITUTION PARTICULIER

Titre du film :

Genre (clip, documentaire...) :

Nombre de participants :adultesmineursTotal

Conditions de réalisation :

Les enfants ont-ils moins de 16 ans ?

Combien de temps avez-vous mis pour réaliser ce film :

Les parents ont-ils participé ? Oui Non

Des professionnels de l'audiovisuel ont-ils participé ? Oui Non

Si oui, par quels moyens ?

.....

Résumé :

.....

.....

.....

.....

Durée : min (10 min maximum)

Structure / Nom du représentant :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : ____/____/____/____/____ Fax : ____/____/____/____/____

Responsable du groupe :

Fonction : Tél : ____/____/____/____/____

E-mail :@.....

Date de réalisation

LA LANTERNE
MAGIQUE

PRIX CINEMARMAILLES 2016


ANNEXE 2 : AUTORISATION POUR LES MINEURS

Je soussigné, Madame ou Monsieur :

Demeurant

.....
.....
.....

 **Domicile** : ____/____/____/____/____

 **Portable** : ____/____/____/____/____

Autorise mon enfant :

Né(e) le :.....à.....

A participer au concours vidéo « PRIX CINEMARMAILLES » organisé par La Lanterne Magique.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image ou celle de mes biens, et notamment leur projection publique, ainsi que leur reproduction sur quelque support que ce soit.

Déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement « PRIX CINEMARMAILLES »

Fait à.....le

Signature (nom, prénom)

**DOSSIER A REMETTRE AU PLUS TARD
LE 20 AVRIL 2016**

LA LANTERNE
MAGIQUE

La Lanterne Magique – 78 bis, allée des Saphirs 97400 Saint-Denis
Tél. : 0692 66 04 89 – Email communication@lalanternemagique.net -